

Certificat

FERMETURES**Baies, portes, vérandas et accessoires.**

Volet Roulant Monobloc « Bloc Fast »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **LAKAL GmbH**
Am Pitzberg 2 DE-66740 SAARLOUIS – LISDORF Allemagne

Usine **LAKAL GmbH**
Am Pitzberg 2 DE-66740 SAARLOUIS – LISDORF Allemagne

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 800-312-119 du 18 juin 2019**Décision d'extension n° 966-312-119 du 21 octobre 2022****Cette décision annule et remplace la décision n° 800-312-119 du 18 juin 2019**

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

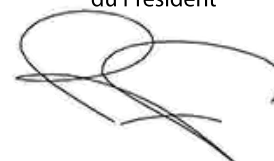
Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*3	Manœuvre par treuil et motorisée
	E*4	Manœuvre motorisée solaire
Manœuvre :	M*1	Manœuvre par treuil selon configurations
	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : [NF202@cstb.fr](mailto:Nf202@cstb.fr)
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président



Florian RASSE

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

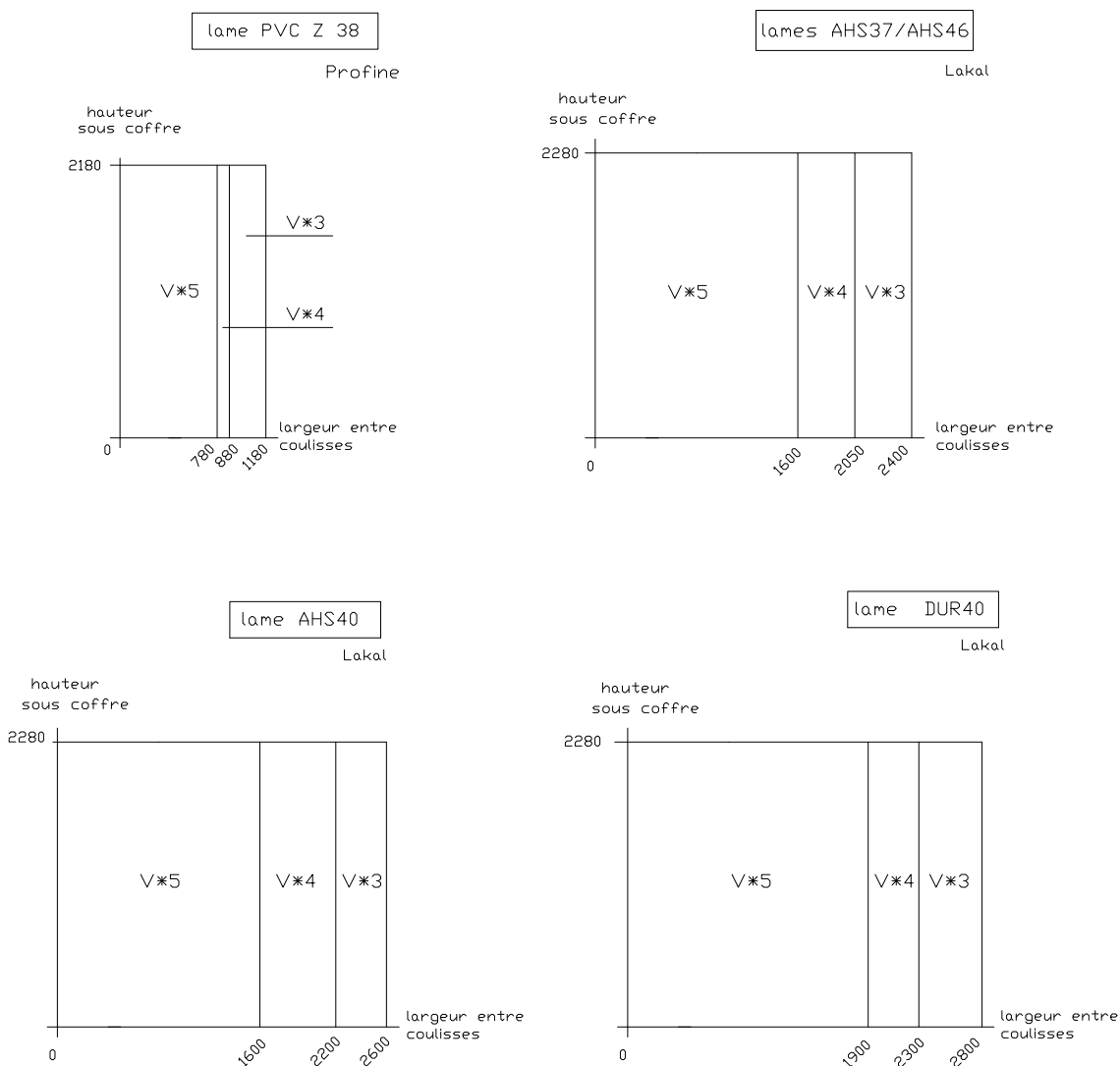
Annexe du Certificat

Décision n° 966-312-119 du 21 octobre 2022

Ce certificat NF-Fermetures est délivré pour des fermetures équipées du coffre de volet roulant Monobloc « Storbox 2.0 » de la société DECEUNINCK, sous Avis Technique

PERFORMANCES

Résistance au vent :



Annexe du Certificat

Décision n° 966-312-119 du 21 octobre 2022

Endurance mécanique :

Manœuvres par treuil à manivelle et motorisée : E*3

Manœuvre motorisée solaire SOMFY : E*4

Pour les motorisations solaires : dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

Manœuvre :

Manœuvre par treuil : M*1 (selon surfaces ci-dessous)

Tablier	Treuil
Z 38	2,6 m ²
AHS 37	4,3 m ²
AHS 46	4,6 m ²
AHS 40	3,8 m ²
DUR 40	2,9 m ²

- Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

SOMFY : OXIMO IO, RTS, WT, ILMO, Hipro, BECKER RO + et PRF +

SOLAIRE : Basique WireFree RTS, Oximo WireFree RTS II, Oximo Solar IO

Notes pour le volet solaire :

- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.

- Le poids de tablier est limité à 15 kg pour les motorisations solaires de couple 10 Nm.

- Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvres par treuil et motorisée : Critères satisfaisants

Annexe du Certificat

Décision n° 966-312-119 du 21 octobre 2022

☞ Résistance aux chocs : C*

☞ Comportement à l'ensoleillement : R

☞ Occultation : O*

☞ Corrosion : S*1

☞ Résistance thermique :

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC	Lame Z 38	Rsh = 0,07
Tabliers aluminium		Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m² K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité)

Tabliers PVC	Lame Z 38	$\Delta R^* = 0,19$
Tabliers aluminium		$\Delta R^* = 0,15$

☞ Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* \geq 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.